



## Contrat de societe de nettoyage

Par **Arocaria**, le **11/06/2009** à **08:45**

Bonjour,

suite à un appel a candidature, nous avons changé de prestataire de nettoyage.

Notre soucis est que l'année precedante un contrat avait ete signe mais non debuter car nous n'avions pas pu resilier l'ancien contrat.

Notre soucis est que lors de l'appel à candidature la societe pour laquel on avais signé un contrat l'année d'avant nous en a proposé un autre, j'en avais donc deduite qu'elle qualifie l'ancien de nul.J'ai donc signe avec une autre société.

Mais celle ci maintenant me relance pour la mise en place du contrat

Que puis je faire ?

Je souhaiterai lui faire un courrier pour lui explique qu'elle n'a aps été retenue

Merci